Document généré le 5 juil. 2025 17:35

Continuité

CONTINUITÉ

Avis et prises de position

Conseil des monuments et sites du Québec

Numéro 62, automne 1994

URI : https://id.erudit.org/iderudit/17340ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Conseil des monuments et sites du Québec (1994). Avis et prises de position. *Continuité*, (62), 55–58.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Avis et prises de position

du Conseil des monuments et sites du Québec

LA PLACE ROYALE

Le gouvernement provincial annonçait tout dernièrement qu'il songeait à privatiser la Place Royale. Le CMSQ considère qu'une telle option est inacceptable pour de multiples raisons.

Premièrement, la Place Royale est le berceau de la civilisation française en Amérique. Comment peut-on penser que ce bien collectif, appartenant à chaque Québécois, puisse subir l'assaut d'entrepreneurs privés. Le gouvernement a une responsabilité particulière à cet égard, que lui confère notamment la Loi sur les biens culturels. Bien sûr, il est souhaitable qu'un partenariat avec l'entreprise privée soit envisagé, mais seulement sous la vigile attentive du gouvernement et selon des critères biens précis.

Deuxièmement, si on a su trouver l'argent nécessaire à la restauration de l'École technique et des bâtisses de la côte d'Abraham, on devrait pouvoir en faire autant pour le cœur du Vieux-Québec, joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Troisièmement, plus d'une commission a eu lieu sur le sujet depuis 1970, mais aucune d'elles n'a mené à une réalisation concrète. Il faut arrêter de tergiverser et agir. Un peu de fierté « patrimoniale », à l'exemple des Européens qui n'hésitent pas à investir ce qu'il faut pour protéger leur patrimoine, serait tout en notre honneur.

Finalement, il importe de souligner que la survie de la Place Royale ne devrait pas être uniquement liée à l'intervention du Musée de la civilisation dans l'animation des lieux. L'habitation et la qualité de vie des résidents sont également à considérer, d'autant plus que ces facteurs ont été ciblés, notamment par le Comité des citoyens du Vieux-Québec, comme étant des éléments clés dans le développement du Vieux-Québec. Espérons que verra bientôt le jour un projet d'envergure qui considérera tous ces éléments comme autant de facettes du joyau patrimonial qu'est le Vieux-Québec.

Montreal Hunt Club

Parmi les éléments importants du patrimoine montréalais qui sont honteusement négligés, le rendez-vous de chasse du Montreal Hunt Club détient un triste record. Abandonné aux vandales et aux intempéries depuis plus d'une quinzaine d'années, il continue néanmoins de rappeler aux passants curieux que l'île de Montréal n'a pas toujours été intégralement urbanisée. C'est dans la côte des Neiges, alors en pleine campagne, que le plus ancien club de chasse à courre en Amérique du Nord (1826) fit construire en 1897, par les architectes Cox et Amos, cet imposant et pittoresque pavillon de style néo-Queen Anne. L'architecture et la destination de ce bâtiment en font un exemple unique aujourd'hui au Québec. Pourtant, le ministère de la Culture estime qu'il n'est guère pertinent de lui accorder un protection spéciale en raison des transformations intérieures importantes qu'il a subies. Par contre, la Ville de Montréal a toujours reconnu son intérêt patrimonial : sous l'administration Drapeau, sa démolition a été interdite et plus récemment, sous l'administration Doré, il a été inclus dans le site patrimonial du mont Royal. Pour sa part, l'hôpital Sainte-Justine, propriétaire du terrain, n'a jamais considéré l'édifice comme une pièce de notre patrimoine et ne s'est par conséquent guère davantage préoccupé de sa préservation.

Aujourd'hui, une place a été faite à la concertation et un espoir subsiste de trouver une solution, compatible avec les besoins de l'hôpital, qui permettrait de conserver ce témoin d'une partie bien réelle de notre histoire. La réhabilitation de ce bâtiment, par le biais d'un partenariat, témoignerait avec éloquence de la nouvelle sensibilité des organismes publics des réseaux de l'éducation et de la santé en ce qui concerne la conservation et la mise en valeur des richesses de notre patrimoine bâti. Mais le temps file et la situation est extrêmement préoccupante. L'heure est venue de passer aux actes.

Photo : Notman 1898, archives McCord

La prison Winter réhabilitée ?

Le Comité de sauvegarde de l'ancienne prison de Sherbrooke travaille très fort, depuis sa création en 1990, pour assurer la sauvegarde de cet ensemble pénitentiaire datant de 1865. D'abord, il a demandé un classement au ministère de la Culture, puis il s'est affairé à trouver des partenaires afin de définir une nouvelle vocation à ce patrimoine bâti, le troisième plus ancien de la ville de Sherbrooke.

Situé tout près des gorges de la rivière Magog, la prison Winter occupe un site de choix pour le développement futur de la ville. Le Comité de sauvegarde a créé un groupe de travail avec plusieurs intervenants du milieu. Un projet global visant le développement du quartier pourrait bientôt voir le jour.

La Ville de Sherbrooke, bien présente dans le dossier, étudie actuellement la possibilité de citer l'ensemble historique afin d'obtenir une reconnaissance officielle, telle que le classement, et une garantie de protection à long terme, notamment par une mise en valeur adéquate.

Construit par Charles Côté, selon un plan de l'architecte Frederic Preston Rubidge, le bâtiment de pierre est de style palladien. Le mur d'enceinte est intact, c'est le dernier du genre qui subsiste au Québec. Le CMSQ avait appuyé en 1990 la demande de moratoire afin de préserver la prison Winter. Il supporte aujourd'hui les démarches du Comité de sauvegarde de l'ancienne prison de Sherbrooke et des intervenants du secteur.

Photo : Marc Price

Maison Price et le zonage

Photo : Ville de Québec

La maison Price du 575 Grande Allée à Québec vient d'être rénovée. Pour que ce projet puisse être réalisé, la Ville de Québec a dû faire exception et changer le zonage afin que des avancées empiétant sur la marge de recul avant puissent être construites jusqu'au trottoir.

Mais l'exception ainsi créée semble nous amener à un danger bien particulier : les autres commerçants de la Grande Allée exigeront-ils le même traitement de faveur ? Il s'agit bien là d'un exemple de ce que le CMSQ dénonce depuis toujours, car il est conscient que le dézonage à la pièce (*spot zoning*) conduit très souvent à des abus.

L'intérêt patrimonial de la Grande Allée est intrinsèquement lié à son lotissement qui prévoit des marges de recul assez profondes, ce qui permet la croissance d'arbres centenaires. Jusqu'à maintenant la Ville de Québec a toujours conservé intactes les caractéristiques de la Grande Allée même si certaines terrasses occupent l'espace côté rue.

Au moment où le Conseil municipal a accepté l'esquisse d'aménagement de la Grande Allée — étude commandée par la Ville, déposée en mars 1993 et qui s'intitule *Une promenade qui remonte le temps* —, il ne faut rien faire pour entraver les chances de mise en valeur de cette rue exceptionnelle.

Le cinéma Outremont

À Outremont, un autre bâtiment patrimonial a connu des heures incertaines. Une solution financière vient heureusement d'être trouvée. Le théâtre Outremont, fermé depuis six ans, sera restauré et réutilisé. Selon le ministère de la Culture, « le théâtre Outremont, conçu par l'architecte René Charbonneau et le décorateur Emmanuel Briffa en 1928, présente un intérêt patrimonial exceptionnel : il constitue en effet l'œuvre la plus originale de Briffa et la meilleure illustration au Québec du programme architectural des cinémas des années 1920 ».

Une demande de subvention de 6 636 000 $ a été adressée au ministère des Affaires municipales du Québec dans le cadre du programme des travaux d'infrastructures Canada-Québec. Avec le Corona, l'Outremont est la seconde salle de théâtre patrimoniale dont l'avenir semble aujourd'hui assuré. Pendant ce temps, celui des théâtres York et Séville sur la rue Sainte-Catherine demeure des plus sombres.

GRT-Arts : un exemple à suivre...

Photo : Ève Leclerc

Il aura fallu plus de deux ans pour que le Groupe de recherches techniques en arts (GRT-Arts), qui réunit six organismes du domaine des arts et de la culture, parvienne à maturité. Après de multiples efforts, le voilà maintenant installé dans l'ancienne École technique du 310 boulevard Langelier à Québec

« Nous nous situons dans le même esprit d'excellence qu'au temps de l'École technique, affirme Brigitte Duchesneau, présidente de GRT-Arts. Nous donnerons un produit de qualité dans la production et l'enseignement artistiques et culturels. » La bâtisse, dont la construction remonte à 1909, a été conçue par l'architecte René Pamphile Lemay, qui s'est inspiré de l'architecture des châteaux de la Renaissance. On l'a restaurée en éliminant le plus possible les structures modernes laissées par les anciens occupants, le CLSC Basse-Ville, de manière à retrouver les éléments architecturaux d'origine.

GRT-Arts innove à Québec. Il donnera à la fois une nouvelle visibilité à l'art et à la culture, contribuera à l'amélioration du tissu social du secteur, permettra la préservation et la mise en valeur d'un édifice patrimonial et comblera les besoins de locaux qui, au départ, avaient réuni les six organismes.

L'esprit d'initiative de GRT-Arts, son respect du patrimoine et de sa mise en valeur en font un exemple à suivre. Le CMSQ félicite vivement les six organismes qui le compose : le groupe Danse Partout, l'ensemble Anonymus, le Conseil de la culture de la région de Québec, le Centre de valorisation du patrimoine vivant, le théâtre des Confettis, le théâtre du Gros Mécano.

Le voyage d'une maison historique

Ce n'était ni la première ni la dernière maison que la firme Alcide Doyon et fils déménageait ainsi pendant la nuit, mais il s'agissait sûrement de la plus imposante. D'inspiration néo-Tudor, haute de trois étages avec des pignons à colombages, la maison construite en 1913 pour James A. McGowan, gérant de la Quebec Land, a été déplacée du 115, 13e rue à Limoilou, son lieu de construction, jusqu'à la rue de l'Espinay en face du parc Cartier-Brébeuf.

Le CMSQ surveillait déjà depuis quelques années le sort réservé à cet édifice que la Caisse populaire Saint-François-D'Assise avait acquis en 1990 dans le but de récupérer le terrain pour en faire un stationnement. La Ville de Québec, sensibilisée à la valeur historique particulière de ce monument, a accepté l'offre de déménagement de l'acquéreur puisque la maison serait ainsi préservée.

Le CMSQ a toujours soutenu que la valeur patrimoniale d'un bâtiment se définit également par son emplacement. C'est donc avec beaucoup de circonspection et de retenue qu'il approuve le déplacement de l'édifice pour en permettre la conservation. Nous félicitons le nouveau propriétaire, M. Christian Veilleux, pour son initiative, mais nous déplorons qu'un projet de stationnement ait eu la priorité sur le maintien de ce très bel patrimonial sur son site.

Photos : Service d'urbanisme, Ville de Québec

Privatisation des Jardins de Métis

Heureuse nouvelle, les Jardins de Métis viennent d'être vendus aux Ateliers Plein Soleil. Le ministre de l'Environnement et de la Faune en a fait l'annonce par voie de communiqué le 2 septembre dernier.

Quand le gouvernement a manifesté son intention de privatiser le domaine en juillet dernier, trois membres de la famille Reford ont décidé d'établir un partenariat avec les Ateliers Plein Soleil en formant une compagnie du nom de Les Amis des Jardins de Métis.

La compagnie a présenté au ministre responsable un projet afin d'acquérir le domaine et d'en assurer la préservation et la mise en valeur. Dans cette optique, la compagnie entend accroître le nombre de visiteurs et élargir leur profil, ajouter des installations à l'intention des touristes, promouvoir les jardins en lançant une campagne de publicité et de promotion. Les nouveaux acquéreurs projettent également de couvrir de nouveaux aspects du domaine de l'horticulture, de vendre au détail des articles de jardinage de qualité, de maintenir le centre de services pour les visiteurs, de rénover le musée, d'en enrichir la collection et, enfin, de faire du domaine un centre régional d'activités culturelles.

Le ministre devait trancher entre ce projet et celui du Centre d'interprétation du saumon de l'Atlantique (CISA) qui souhaitait créer un parc régional axé sur le potentiel récréotouristique de l'embouchure de la rivière Mitis.

Le CMSQ estime que le choix du ministre devait aller aux Amis des Jardins de Métis. En effet, la famille Reford démontre un intérêt marqué pour le domaine ancestral et s'engagera financièrement et humainement pour que l'entreprise soit un succès. Les Ateliers Plein Soleil, quant à eux, possèdent une expertise indéniable en ce qui concerne la gérance des lieux. En plus, les organismes du milieu, les groupes axés sur la préservation du patrimoine et les corporations de développement économique de Rivière-du-Loup, Rimouski et de la Mitis appuient les Amis des Jardins de Métis.

Les membres du comité APP

Diane Archambault Malouin, historienne de l'art; Clermont Bourget, urbaniste; Bernard Gagné, architecte; France Gagnon Pratte, historienne de l'architecture ; Jacques Laberge, consultant en urbanisme ; Pierre Larochelle, architecte; Michel Lessard, historien ; Pierre Maranda, anthropologue; André Michel, muséologue; Pierre Ramet, historien.

Liste des personnes-ressources

Abitibi, Marc Côté; Bas-Saint-Laurent, Clermont Bourget; Charlevoix, Serge Gauthier; Chaudière-Appalache, Michel Lessard; Côte-Nord, Pierre Frenet; Estrie, Johanne Lacasse; Gaspésie, Jean-Marie Fallu ; Montréal, Diane Archambault Malouin ; Outaouais, Denise Latrimouille; Saguenay–Lac-Saint-Jean, Russel Bouchard; Trois-Rivières, Jean Roy.

Vous connaissez un monument ou un site en péril ? Contactez-nous :

Benoît-Luc Simard, agent de liaison
Conseil des monuments et sites du Québec
82, Grande Allée Ouest, Québec (Québec), G1R 2G6
Téléphone : (418) 647-4347
Télécopieur : (418) 647-6483

POUR DÉRIDER LE QUOTIDIEN

Expressions de l'art populaire du Québec

Une exposition du Musée d'art de Saint-Laurent, réalisée en collaboration avec le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal dans le cadre de son programme de tournée Exposer dans l'île.

Présentée au Musée en collaboration avec la Ville de Saint-Laurent.

Du 6 octobre au 23 décembre 1994

615, av. Ste-Croix, Saint-Laurent (Québec) **INFO (514) 747-7367**
Métro : du Collège **Autobus** : 16, 117 ou 118
Horaire : 12 h 30 à 17 h, mercredi jusqu'à 21 h. Fermé le lundi.

Ministère de la culture • Ville de Saint-Laurent • Cégep de Saint-Laurent
Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT